

EC 432 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 8

Infos pratiques

- ECTS : 1.0
- Nombre d'heures : 9.0
- Langue(s) d'enseignement : Français
- Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- Méthodes d'enseignement : En présence
- Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Campus : Campus de Nanterre
- Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- Code ELP : 4MoPEART

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.
Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 432: Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école.

EI 6.

Objectifs

- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'enseignement des arts-plastiques

et de l'histoire des arts à l'école pour concevoir des séquences pédagogiques favorisant chez l'élève l'expression, la création réfléchie, l'autonomie.

- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'éducation musicale et de l'histoire de arts à l'école et acquérir des compétences pour la mise en œuvre de son enseignement.

Évaluation

1^{ère} session CC

- Arts plastiques : Élaboration d'une préparation de cours, séance, séquence en arts plastiques.
- Éducation musicale : Pratique musicale, conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, individuel ou collectif.

2^{nde} session

- Arts plastiques : Contenu identique à la première session.
- Éducation musicale : Identique à la première session

Compétences visées

P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

- Arts plastiques
- Élaboration d'une préparation de cours, séance, séquence en arts plastiques.
- Éducation musicale : Pratique musicale, conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, individuel ou collectif.

2^{nde} session

- Arts plastiques
- Contenu identique à la première session.
- Éducation musicale
- Identique à la première session